****

**Déclaration des Émirats arabes unis devant le CDIP**

**10 novembre 2020**

**Point 6**

**Rapport sur la contribution de l’OMPI à la mise en œuvre des objectifs de développement durable et des cibles qui leur sont associées**

**Document CDIP/25/6**

Madame la Présidente,

Permettez‑moi tout d'abord de féliciter votre Excellence, ainsi que les vice‑présidents, pour votre élection à la présidence de cet important comité et d'exprimer notre confiance dans vos capacités à nous conduire à des résultats fructueux au bénéfice de tous.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer nos sincères remerciements et notre reconnaissance au Secrétariat de l’OMPI pour ses efforts soutenus et inlassables dans la préparation de la présente session, convoquée dans des circonstances exceptionnelles. Je voudrais remercier en particulier M. Mario Matus pour sa précieuse contribution au sein de l’Équipe de haute direction de l’OMPI.

Madame la Présidente,

Les objectifs de développement durable sont considérés comme des étapes importantes dans le processus de développement à l’échelle mondiale. En effet, ils témoignent d’un rare consensus sur une vision mondiale commune, visant à créer un avenir radieux pour tous. Non seulement ils nous aident à changer la donne en tant qu’individus, sociétés et États, mais ils nous encouragent aussi à travailler ensemble afin de garantir que toutes les voix soient entendues et que tous les désirs d’une vie pleine de satisfaction et d’espoir soient comblés.

Nous tenons à saluer les efforts constants déployés par l’OMPI, en collaboration avec les États membres, afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. Nous avons également pris note du document CDIP/25/6 qui met en évidence, de manière globale, les faits nouveaux concernant les ODD en tant que partie intégrante de la mise en œuvre du Plan d’action pour le développement dans le cadre de diverses activités et initiatives telles que les rapports analytiques établis par l’Organisation pour faire mieux comprendre le fonctionnement d’un écosystème efficace de l’innovation et de la créativité et pour recenser les solutions que l’OMPI fournit aux offices de propriété intellectuelle en vue d’améliorer l’accès à l’information technologique et commerciale.

Nous encourageons aussi l’OMPI à renforcer les partenariats dans le cadre des objectifs de développement durable en tant que partie intégrante du système des Nations Unies. Dans la mesure où les rapports et les études ont révélé que la pandémie de COVID‑19 pèse lourdement sur le développement, nous réitérons notre engagement en faveur de la santé, du développement et de la reprise économique, en améliorant les partenariats public‑privé dans divers domaines tels que la santé, l’innovation, les petites et moyennes entreprises et les technologies vertes.

Madame la Présidente,

Dans le cadre du programme Centenaire des Émirats arabes unis 2071, les Émirats arabes unis ont lancé l’année dernière une plateforme couvrant les principales initiatives prises par le pays pour atteindre les 17 ODD et mettant en lumière les efforts inlassables déployés à cette fin. Cette plateforme comprend 1400 initiatives mises en œuvre par les secteurs public, universitaire et privé ainsi que par des associations d’intérêt général et d’autres institutions en vue d’encourager les investissements et exploiter le potentiel créatif et entrepreneurial afin de créer un avenir meilleur.

Nous tenons également à saluer le rôle de l’OMPI en tant que partenaire stratégique dans le domaine de la coopération, dans le cadre de plusieurs activités mises en œuvre au titre des fonds fiduciaires de l’OMPI aux Émirats arabes unis afin de promouvoir les objectifs de développement durable dans les Émirats et la région.

Je vous remercie Madame la Présidente.